Bulletin de l'Union Départementale CGT Savoie

Directeur de Publication : M. Eric GRANATA
Commission Paritaire n° 10 15 S 07 969
Imprimé par nos soins
Prix : 1 €

Mensuel
Bulletin n° 1012
du 23 JANVIER 2017

EDITO

Résolutions 2017 : imprégnons-nous de nos repères revendicatifs !

des luttes en 73

Celle des salariés d'EIFFAGE qui revendiquent le maintien des indemnités de déplacement.

Ce lundi 16 janvier, la totalité des ouvriers bloquaient l'entrepôt de Chambéry obligeant le directeur régional à se déplacer et à ouvrir des négociations.

Celles des **salariés de l'Energie** dont ceux du Chauffage Urbain de Chambéry.

Ils revendiquent le maintien du budget du CE, des augmentations de salaires mais aussi la mise en place d'un pôle public de l'énergie, indépendamment des marchés.

La lutte gagnante des UGITECH avait conclu 2016.

2017 commence avec d'autres luttes (voir encadrés brèves).

Leurs points communs : le coût du capital ! la plus-value, les créations de richesses issues du seul travail, rappelons-nous, sont partagées in extenso entre actionnaires et salariés : c'est la lutte des classes ! Elle a encore de beaux jours devant elle !

Ce début d'année 2017 est aussi marqué par l'épidémie de grippe.

Au sujet de cette maladie, jugée non grave par un candidat à l'élection présidentielle : *à combien de malades et de morts devient –elle grave ?*

Toujours au sujet de cette maladie, l'ancien premier ministre Valls a fait voter une loi de financement de la Sécurité Sociale amputant de 3 milliards € le budget de la santé. Cette amputation correspond à la suppression de 16 000 lits d'hôpital !

Pas étonnant avec de tels choix politiques que la France, anciennement reconnue pour son système de santé, soit prise au dépourvu par une épidémie saisonnière de grippe !!

Et dire que Valls, toujours lui, claironne qu'il a équilibré les comptes de notre Sécu … à quel prix ….!!!

La CGT, nous l'avons dit, ne sera pas neutre durant ces périodes électorales (*eh oui, en dehors de la farce présidentielle, il y a l'élection des députés !*).

Examinons ensemble la fiche repère revendicatif 21 : « *le droit à la protection sociale* ».

Au passage, allons tous voir le film « *La Sociale* » de Gilles Perret. C'est encore mieux quand c'est animé par notre camarade *Michel Etievent*.

Notre sécu, rappelons-nous, créée notamment par le militant CGT et Ministre du Travail communiste Ambroise Croizat est fondée sur des valeurs : *universalité, solidarité et démocratie.*

Son financement est ancré sur le travail et est fondé sur la répartition. C'est une conquête ouvrière essentielle et comme le proclamait son bâtisseur « *Jamais nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de* ***la Sécurité Sociale*** *soit mis en péril. Nous défendrons, à en perdre la vie, cette loi humaine et de progrès* ». Ainsi , la CGT propose de :

Réformer son financement :

- Stoppons les exonérations de cotisations
- Augmentons les salaires
- Elargissons l'assiette des cotisations à l'ensemble des rémunérations (primes, stock option, ….)
- Modulation du taux des entreprises en fonction de leur stratégie : elle mène une politique « sociale » et d'investissement productif : taux bas. Elle spécule et rémunère grassement ses actionnaires : taux haut.
- Remplaçons la CSG par une cotisation sociale sur les salaires, par une cotisation assurance maladie sur les revenus de remplacement, par une contribution sur les revenus financiers des particuliers *élargie aux revenus financiers des entreprises.*

Agir pour qu'il y ait moins de malades :

- Déployons une médecine (infantile, scolaire, de travail ….) de prévention, d'éducation de haut niveau
- Luttons contre le « *mal travail* » (évalué à 4 points du PIB !).

la démocratiser :

- Revenons à l'élection des administrateurs de notre Sécu par les assurés sociaux, avec la définition d'un statut d'administrateur,
- revoyons le rapport entre collèges employeurs et salariés : nous devons redevenir majoritaires.

Et aussi :

- Excluons les assurances, les organismes soumis au marché du champ de la protection sociale complémentaire santé
- Intégrons le droit à l'autonomie dans la branche assurance maladie
- Développons les luttes contre les fraudes des employeurs au versement des cotisations en renforçant les prérogatives des Comités d'entreprise

La CGT soumet ces propositions aux salariés, au débat public pour que chacun(e) ait droit à une protection sociale solidaire, généralisée et de haut niveau tout au long de la vie.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Eric Granata, Secrétaire UD 73

SOMMAIRE

Page 1 : EDITO
Page 2-4 : ACTUALITÉS DES SYNDICATS EN SAVOIE
Page 5 : ELECTION TPE URGENT!
Page 6 : UL ST MICHEL DE MAURIENNE / FOCUS LES SAISONNIERS
Page 7-8 : RETOUR SUR CONFÉRENCE RÉGIONALE DU 8/9 DÉCEMBRE/ EDITO AGNÈS NATON
Page 9 : 8 MARS 2017
Page 10 : AGENDA/ BRÈVES
Page 11 : SOIRÉE THÉÂTRE / IHS
Page 12 : BULLETIN ADHÉSION IHS 2017

Actualités des syndicats en Savoie

MC DO

Suite au protocole d'accord en vue des élections de la Délégation Unique du Personnel (regroupement des DP, CE et CHSCT), la liste des candidats CGT a été déposée le 14/11/16 au Mc Do d'Aix. Deux heures plus tard, la RH appelait pour nous informer que 3 des 6 candidats ne souhaitaient plus être sur la liste CGT. Ils ont été convaincus de faire une renonciation par écrit sous la dictée de leur hiérarchie.

Le 1er tour des élections s'est déroulé sous haute tension et l'employeur a tout fait pour que le quorum ne soit pas atteint. Malgré tout la liste CGT ayant recueilli plus de 10% des suffrages, est représentative dans l'entreprise.

Le 2ème tour a eu lieu le mardi 13/12/16 et les 3 candidats de la liste CGT sont élus, 1 poste titulaire et 2 postes suppléants.

Cette 1ère victoire est importante compte-tenu du déni de démocratie et du peu de respect des droits des salariés constatés dans cet établissement.

Mais il nous faudra être vigilant et en soutien de nos élus car ceux des autres listes (2ème collège et sans étiquette pour le 1er collège) feront tout pour faire barrage à l'action et aux propositions de la CGT.

La 1ère réunion de la DUP (*Délégation Unique du Personnel*) s'est déroulée sans problème, le délégué titulaire CGT a obtenu le poste de secrétaire adjoint.

STAC (Service Transport Agglomération Chambérienne)

POUR UN RÉSEAU DE BUS PERFORMANT ET ACCESSIBLE À TOUS

Rétablissons un centre d'échange de bus et des lignes qui répondent aux attentes des usagers

SAMEDI 14 JANVIER 2017 à 10H30
GRAND RASSEMBLEMENT Bd de la Colonne à Chambéry

Une concertation bâclée et une condamnation au Tribunal administratif de Grenoble pour non-respect des règles et des procédures de décision en conseil communautaire !

Un massacre de la ville centre et de la place de la gare sans aucune approche globale de l'ensemble des enjeux : aménagements cyclables, abords de la gare, boulevard de la Colonne...et de la qualité urbaine.

La suppression du centre d'échange des bus et la difficulté d'accessibilité au réseau pour les personnes âgées, les enfants, les jeunes scolarisés, les personnes à mobilité réduite, les personnes handicapées... des quais de correspondance surfréquentés et inconfortables, voire dangereux !

L'abandon de plusieurs lignes et bouts de ligne dans les quartiers et certaines communes de l'agglomération, et notamment de la continuité du réseau de bus à Savoie Technolac et le Bourget du Lac.

Une baisse du cadencement en heure de pointe sur certaines lignes, des diminutions d'offre sur les lignes secondaires, des temps de parcours allongés, des correspondances non respectées, des retards sur certaines lignes et des bus bondés en heure de pointe pénalisant fortement tous les actifs.

Un nombre important de voyageurs du STAC obligés de reprendre leur voiture, la pollution qui augmente et le prix des titres de transport qui explosent !

Des cadences élevées et des conditions de travail dégradées pour les conducteurs et les salariés du STAC qui ont amené à une grève le 15 décembre.

Des embouteillages sur plusieurs voiries et une congestion au cœur de Chambéry fragilisant un peu plus son attractivité commerciale notamment pour les commerces du centre-ville. Et une fréquentation qui stagne, contrairement à ce qui a pu être dit, et qui risque de régresser !

Tout ce chambardement et tous ces désagréments ont abouti à un service dégradé qui fait beaucoup de mécontents.

CFAI… (Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie) Dans le mur !

Au CFAI de SAVOIE, depuis la rentrée de Septembre 2016, la direction a opté pour un management plus « efficace » !

Après la disparition des coefficients dans le mode de calcul de la charge de travail, corrections et autres missions, la direction persiste et signe pour que TOUT soit compris et réalisé dans les heures qu'elle a elle même déterminé.

Nous avons dénoncé ces méthodes qui ne prennent pas en compte toutes les tâches et missions et qui bien sûr ne sont plus valorisées.

Si pour la direction, la baisse de la masse salariale est une réussite, pour les salariés il en va tout autrement : non reconnaissance des missions effectuées, dénigrement, changement constant des emplois du temps, suppression des nombreuses heures supplémentaires, baisse en qualité, manque de suivi, surcharge, démotivation, manque de sens.

Surtout cette méthode génère à notre grand regret une baisse des résultats de nos jeunes aux examens…

De nombreux salariés « craquent » physiquement et psychiquement… Pleurs, inquiétudes, stress constant. Burn-out et arrêts de travail se multiplient, certains en viennent à démissionner sans pour autant que cela inquiète la direction.

Les collègues connaissent leur métier et le font avec professionnalisme… Il n'est ni acceptable ni supportable de venir au travail avec la « boule au ventre »

Critiques des salariés, mise à l'écart de ceux qui dénoncent ces méthodes, propos vexatoires, pression constante sur le personnel tout particulièrement des DP et le DS qui osent faire remonter le malaise grandissant des employés…

Cette politique du « changement » inadaptée et ce management brutal provoque des arrêts de maladie chez 1/3 du personnel. Les conditions de travail de ceux qui restent n'en sont que plus difficiles.

Aujourd'hui au CFAI de SAVOIE il est préférable pour beaucoup de salariés de ne plus réfléchir, de ne rien dire, de ne pas se faire remarquer, de faire les heures et de vite rentrer chez eux.

Nous n'acceptons plus de voir nos collègues craquer et partir en maladie ou quitter définitivement l'établissement.

Nous déplorons avec la plus extrême vigueur le manque de considération de M. Le Directeur vis à vis de employés et même des apprentis. Dans l'intérêt de tous , salariés et élèves, nous exigeons, qu'il soit mis fin à ces méthodes désastreuses humainement et professionnellement

Les syndiqués CGT ne laisseront pas perdurer cette situation sans réagir.

MOBILISATION des ATSEM* DU 14 DECEMBRE (Suite)

(*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Le questionnaire diffusé en 2015 par notre organisation syndicale a permis de mettre en lumière toutes les difficultés et tous les manquements que connaît notre cadre emploi d'ATSEM.

Nos camarades de la confédération se sont emparés des sujets et ont élaboré un projet de rapport présenté le 14 décembre 2016 au CSFPT (Conseil supérieur de la fonction publique territoriale).

Des rassemblements sur le territoire ont été organisés : pour la SAVOIE un à CHAMBERY (article dans Bulletin de décembre) et un à ALBERTVILLE devant la Préfecture et la Sous Préfecture.

Les ATSEM devant la sous-préfecture d'Albertville avec un sapin de leurs revendications !!!!

Au préalable une rencontre a eu lieu avec les ATSEM pour évoquer avec elles les problématiques rencontrées.

Sur ALBERTVILLE la sollicitation des ATSEMS est toujours plus grande : péri scolaire, restauration scolaire, centre aéré(encadrement des plus de 6 ans), ménage...

Viennent s'ajouter les formations, lorsqu'elles sont acceptées, le mercredi ou pendant les vacances, mais peu d'avancement de grade , en revanche : des CDI et faisant fonctions…

Quelques petites collectivités ont montré qu'elles étaient plus favorables avec leurs agents : *jours de fractionnement instaurés, jour du Maire conservé…*

Quelques ATSEMS ont eu le soutien du corps enseignant pour cette journée.

Dans l'ensemble les ATSEMS dénoncent la pénibilité de leur travail et le manque de reconnaissance de leur hiérarchie ; elles revendiquent une meilleure prise en compte de leurs missions pluridisciplinaires, ainsi que le maintien d une ATSEM par classe toutes sections confondues (le taux d'encadrement élevé au détriment des enfants).

➔ ***Prochaine mobilisation :***

Mercredi 1er février

LUTTE DES UGITECH

« Les NAO ont commencé à 0,5% AG (Augmentations Générales) soit 12€ brut par mois et quelques autres mesures insignifiantes, en sachant que l'entreprise fonctionne très bien.

Depuis jeudi 8 décembre de la semaine dernière, les gros ateliers stratégiques sont à l'arrêt, tout en faisant 2H de grève par jour, les ateliers à chaud ne peuvent plus démarrer, par la suite le mouvement a fédéré d'autres ateliers, environ 250 salariés en grève

La lutte se durcit et le discours de notre management devient très dur avec des menaces. C'est pour cela que nous avons décidé de sortir de l'entreprise, vu que la direction a menacé de poursuivre tous les salariés individuellement au pénal pour blocages illégaux des ateliers qui fonctionnaient encore.

Nous sommes dans un moment décisif où la direction revient à la table des négociations et des avancées pointent leurs nez...

Plusieurs actions ont été mises en place, tous les jours depuis lundi : RVD à l'entrée à 11H30 pour ainsi décider avec les salariés de l'action à mettre en place, défilé au rond-point, ce qui a semé un sacré « bordel » et opération escargot jusqu'a Albertville avec un petit 20 KM de bouchon (le Préfet et les RG n'étaient vraiment pas contents)

Hier, jeudi 16 décembre, les NAO sont montées à 1,3% grâce à la lutte, les organisations UNSA et FO nous lâchent !!!, ...trop dur, ils signent avec CFE-CGC et CFDT, du coup pour ce jeudi le nombre de salariés était supérieur aux autres jours, nous proposons un vote, 90% pour continuer et 10% contre, notre demande finale pour la reprise du travail est de 1,5% avec un talon de 35, tout en sachant que la plupart des ateliers est en vacances ce soir.

Et là, ce matin, la direction est « à terre », il accepte notre demande du talon à 35 € .

Nous sommes arrivés à créer une certaine solidarité avec les salariés tout en donnant un discours syndical politique avec de vraies valeurs , cela ne s'était pas vu depuis longtemps aux ACIÉRIES D'UGINE

VIVE LA CEGETTE »

Seb POINTET

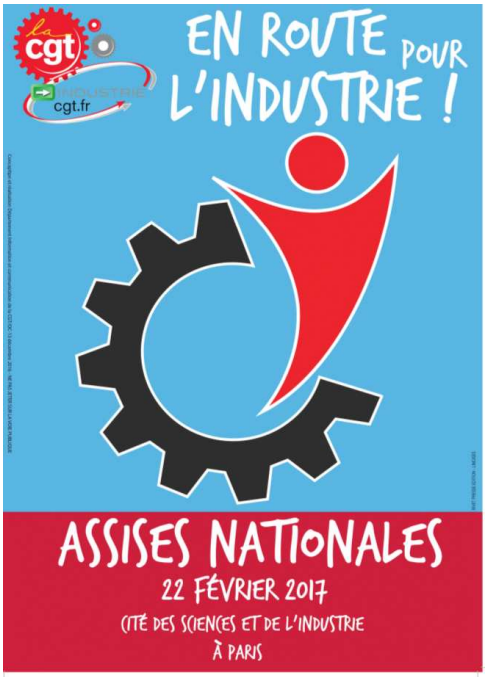

La France a besoin d'une industrie forte, moderne, répondant aux besoins de la population et respectant l'environnement.

Pour garantir l'avenir de l'industrie, la CGT organise des Assises Nationales le 22 février 2017 et propose une journée de mobilisation le 21 mars 2017.

Notre objectif savoyard sera de représenter au mieux notre dynamisme au moins 15 participants !

ELECTIONS TPE

URGENT !

Il n'est pas encore trop tard pour voter par correspondance.

Le taux de participation dans les TPE le vendredi 13 au soir s'élevait à 6,9 %.

Lors de la fermeture de l'urne électronique vendredi soir, en présence de la Commission Nationale des Opérations de Votes (CNOV) et du président du bureau de vote, **la CGT a continué de réclamer la prise en compte de tous les bulletins de votes arrivés par courrier avant la fin du dépouillement le 3 février prochain.**

En 2012, cette mesure avait permis de prendre en compte 49 500 votants ayant envoyé leurs plis en retard.

Pour le moment, cette demande n'est pas retenue par le bureau de vote, mais n'est plus, à priori, rejetée.

Cependant, il a déjà été obtenu que la CNOV, en présence du bureau de vote, se réunisse à nouveau le lundi 23 janvier au soir.

Il a aussi été acté que tous les plis arrivant par courrier affranchi au 16 janvier inclus soient pris en compte quelle que soit leur date d'arrivée au centre de traitement (et au 23 pour les DOM).

Le président du bureau de vote a reconnu qu'en matière électorale il n'était pas logique d'avoir prévu un tel délai entre la fin des votes et le dépouillement.

La logique aurait été de débuter le dépouillement à la fin du vote, ce qui correspond à ce que réclamait la totalité des organisations syndicales à l'époque de la loi (même celles qui s'opposent à cette mesure aujourd'hui).

Dès lors, il a reconnu que si le volume de votants en retard, mais arrivant avant le dépouillement était élevé, alors le bureau de vote pourrait être amené à considérer la demande faite par la CGT.

En clair, plus le nombre de courriers sera important, plus notre demande pourrait être prise en compte !

Donc, dans la semaine qui vient et sans doute encore la semaine d'après, il nous faut prendre toutes les dispositions nécessaires pour informer les retardataires qu'ils peuvent encore voter et envoyer leurs votes par correspondance avant le 3 février au matin.

Pour cela les unions départementales et les fédérations disposent du fichier adresses des électeurs, mais aussi des nombreux contacts noués pendant la campagne, alors encore un effort, ça en vaut la peine !

Et nous les syndiqué-e-s de la CGT, relançons nos contacts, famille, amis, collègues, pour leur dire qu'il est encore temps de faire entendre leur voix.

➔ BRAVO A TOUS LES MILITANT(E)S DES ULS POUR LEUR DYNAMISME ET IMPLICATION !!!

Les militants de l'UL d'Aix Les Bains se sont mobilisés pour effectuer les collages pour que la CGT soit bien présente et gagne en visibilité et pour distribuer les flyers dans les boites aux lettres des électeurs.

Difficile de rentrer sur Chambéry sans voir la multitude d'affiches CGT collées sur les panneaux dans les rues. De nombreuses distributions de tracts ont été aussi organisées.

Sur les réseaux sociaux, des photos incitant à voter CGT ont été relayées grâce aux copains de la Tarentaise et leurs Facebook..
Et dans la réalité, une banderole bien visible de tous ainsi qu'un rassemblement à Albertville avec stand et distribution de tracts

L'Ul de Modane et de St Jean de Maurienne ont également fait connaître et entendre la voix CGT via les réseaux sociaux et les distribution de tracts.

A **St Michel de Maurienne**, les militants CGT de la vallée ont inauguré le nouveau local mis à disposition par la mairie.

Denis Bergeret dans son allocution a précisé que « les problèmes et les sujets à traiter ne sont pas réservés aux victimes de la fermeture de MT Technology. Les précaires, les saisonniers, les salariés des Très Petites Entreprises locales rencontrent des difficultés. Il est de notre devoir de leur venir en aide ».

Longue vie à l'équipe de l'UL de St Michel de Maurienne !!!!!

Inauguration des locaux de l'UL CGT de St Michel de Maurienne le 10/01/17

Saisonniers

La C.G.T. a demandé dès le 23 décembre aux préfets d'intervenir
pour éviter que les saisonniers soient les variables d'ajustement du manque de neige.

Depuis, plus de trois saisons, nous connaissons des débuts d'hiver sans neige, malgré cela, la saison a commencée, les contrats des saisonniers devraient avoir débuté depuis quelques jours.
Le manque de neige inquiète les salariés comme les employeurs. Face à cette situation, ce que nous préconisons est l'embauche du salarié et la mise en œuvre de l'activité partielle qui a remplacé le chômage partiel.
Il faut que les employeurs fassent la demande plutôt que de retarder ou de ne pas embaucher des salariés déjà précaires qui n'auront rien à la fin de ce mois pour payer leur logement et leur nourriture.
Nous avons écrit aux préfets en ce sens, leur demandant de regarder les demandes des entreprises pour l'activité partielle sous un angle favorable.

Délégation CGT reçue en Préfecture le 27/12/16

Nous les avons sollicité également pour veiller à la bonne application dans les entreprises de la branche des remontées mécaniques et services des pistes de l'article 16 de la convention collective nationale. Cet article prévoit que les contrats de travail comportent obligatoirement trois mentions :

➔ ***La date présumée de mise en exploitation;***
➔ ***La date maximale d'embauche***.
➔ ***La durée minimale de la saison.***

J'ai déjà reçu des sollicitations de salariés saisonniers appartenant à des entreprises de ce secteur d'activité qui n'ont pas connaissance de ces dates. Ils doivent attendre que l'employeur les appelle et pendant ce temps ne perçoivent aucun revenu ou indemnité.

Une délégation de la C.G.T. a rencontré le Préfet de Savoie sur ces sujets, mardi 27 décembre.

Nous allons aussi écrire au président du conseil régional qui a octroyé pas loin de 10 millions d'€ pour des canons à neige. La réalité démontre que cela ne sert pas à grand-chose dans ces périodes d'inversion des températures. Cet argent public aurait été mieux utilisé pour un vrai plan neige permettant une diversification des activités permettant à chacune et chacun de vivre et travailler au pays.

La C.G.T. a réuni les délégués des stations pour faire le point sur l'ensemble du territoire national et même si la neige est arrivée, il reste encore beaucoup à faire.

Antoine FATIGA
responsable national C.G.T.
remontées mécaniques et services des pistes

Dans la continuité des décisions prises dans les précédentes conférences régionales de l'Auvergne et de Rhône-Alpes, la première conférence régionale commune Auvergne/RA réunie les 8 et 9 décembre 2016 à Mably (dans la Loire) affirme son ambition revendicative de transformation sociale sur son nouveau territoire.

Pour affronter les décisions anti-sociales du nouvel exécutif ainsi que le patronat déjà en ordre du bataille sur la grande région, **les 12 unions départementales réunies décident de travailler conjointement**.
2017 sera une année de transition pour réunir les conditions et les moyens avec la mise en place de deux collectifs composés d'Uds et de branches.
La présence de services publics de proximité (transport, de santé, de l'emploi et de la formation professionnelle) tout comme les enjeux industriels, environnementaux, de recherche et de développement, sont déterminants pour l'égalité et la solidarité des territoires.
L'égal accès aux droits fondamentaux des travailleurs-usagers dont le droit au travail, à une formation qualifiante et à un emploi de qualité est primordial pour vivre de son travail sur le territoire de son choix.
Gagner des droits nouveaux afin d'intervenir sur son travail, son organisation, sur les stratégies de l'entreprise mais également pour une mise en sécurité sociale, santé et professionnelle avec des droits individuellement garantis collectivement, sont devenus des axes revendicatifs essentiels pour ré-enchanter la vie, encourager le pouvoir d'agir.

Pour mobiliser le monde du travail et gagner du progrès social, les participants à la conférence décident :

➔de consolider la démarche du « travailler ensemble » Cgt par un travail croisé professions/territoires pour développer l'entraide et la fraternité entre les structures, de coordonner nos expériences, porter une seule parole Cgt sur la base de nos repères revendicatifs.

➔d'amplifier la démarche d'appropriation des évolutions économiques, sociales et environnementales sur le territoire, qui touchent au quotidien la vie dans le travail et la cité.

➔Remettre le travail au cœur de notre démarche syndicale avec les travailleurs pour construire leurs revendications à partir de leur parole et de leur expertise sur leur travail.

Pour cela, ils se fixent comme premières priorités :

➔d'organiser des Assises régionales santé et de la protection sociale en territoire

➔d'engager une campagne pour des services publics de proximité pour de l'égalité d'accès des usagers, culture et notamment au transport, à l'école, à l'instar de la campagne engagée dans le Cantal .

➔de se mobiliser dans la campagne confédérale de reconquête et développement de l'industrie : à partir des filières industrielles : matériel de transport, énergie, micro électronique, agro alimentaire….

➔de lutter pour un travail digne, décent et émancipateur et gagner des droits nouveaux contre le chômage, la précarité, l'intérim, la saisonnalité et l'ubérisation en s'inspirant de l'expérience du comité de privé d'emploi et précaire de St Etienne .

➔de prendre en compte les enjeux environnementaux : filière déchet, ferroutage, énergie….

➔ de conquérir des moyens pour la démocratie en territoire par une campagne pour assurer la pérennité de nos Bourses du travail et locaux syndicaux

Suite page suivante

Equiper pour agir :

Lier nos exigences sociales et nos ambitions revendicatives à notre Vie Syndicale est indispensable pour faire basculer le rapport de force.
Dans le travail avec les structures de la Cgt et sans se substituer à aucune, la place de la Cgt régionale est particulière, elle a pour ambition de faciliter le travailler ensemble et d'aider à améliorer la vie syndicale. Pour cela, les participants décident :

➔D'organiser de journées d'étude sous la responsabilité des UD et des professions avec les unions locales en favorisant la participation des syndicats pour s'approprier et mettre en œuvre les priorités « travailler ensemble », « anticipation » et « travail, santé, emploi, formation professionnelle », l'ADEES est à disposition pour favoriser cette démarche.

➔De coordonner les initiatives de déploiement en direction des ICT et de contribuer à l'élaboration de cahiers de revendications spécifiques , de contribuer au déploiement des activités spécifiques retraités et jeunes

➔De coordonner les enjeux de représentativité de la cgt sur le plan professionnel et interprofessionnel à l'échelon régional

➔D'être un appui pour la mise en œuvre de la feuille de route de la conférence régionale Rhône Alpes des unions locales et notamment la concrétisation de conférences départementales des unions locales.

➔D'être une aide pour la formation syndicale dans les territoires et les professions, en organisant l'entraide et la mutualisation des formateurs et par la formation de formateur

➔D'améliorer la communication en interne pour le partage des expériences et des informations au service de notre ambition revendicative afin de s'enrichir de nos différences et également en externe vers la population pour que rayonne la CGT

➔De faire connaître le rôle du comité régional aux structures de proximité : Unions locales, syndicats.

➔Coordination des élus et mandatés au niveau régional (commission paritaires, ars, CESER, formation professionnelle….)

Karine Guichard

Article issu du site www.cgtra.org

Edito d' Agnès NATON,

Secrétaire Générale du Comité régional CGT.

2017 Ensemble pour « unir, construire, agir pour des territoires solidaires » !

L'ensemble de l'équipe du Comité régional vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de plein succès revendicatifs, de fraternité, de paix et de solidarité.

Plus que jamais dans ce monde aux réalités si sombres, soyons insoumis, rebelles, imaginatifs attentifs aux lueurs d'espoirs qui donnent confiance dans l'action et la force collective.
Osons rêver, osons nos utopies, nos projets pour penser et conquérir demain…

La feuille de route de notre première conférence régionale commune nous invite à être à l'offensive :

Reconquérir une sécurité sociale santé garante du droit à la santé pour tous ! des assises régionales de la santé et de la protection sociale. Deux premières initiatives seraient programmées le 6 avril à Clermont-Ferrand et le 11 Avril à Lyon. (*dates à confirmer*)

Développer et reconquérir une stratégie industrielle et des services publics ! C'est tout l'enjeu des assises nationales programmées le 22 Février, de la mobilisation du 21 Mars, pour le printemps de l'industrie.

Un collectif régional Auvergne Rhône-Alpes se réuni le 11 janvier et planchera sur des projets sur chaque territoire afin d'engager une véritable dynamique pour l'année 2017.
Pas de démocratie sans droits, sans Unions locales et sans libertés syndicales ! Le 18 janvier, l'ensemble des UD d'auvergne et Rhône-Alpes apporteront leur soutien et leur solidarité à la bataille engagée pour le maintien de la Maison des Syndicats à Bourgoin-Jallieu, comme c'est le cas à Rumilly, Voiron….et lancerons la campagne régionale pour la conquête de droits nouveaux pour que vive la démocratie en territoire !

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles." Sénèque.

8 mars 2017

Tous en grève pour l'égalité au travail et dans la vie !

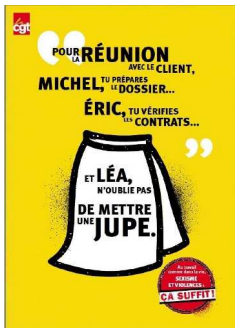

En 2017, il n'est pas acceptable qu'en France pour les seuls temps pleins, les femmes aient en moyenne un salaire inférieur de 19 % à celui des hommes. Tous types de contrats confondus, **les hommes gagnent de 24 à 27 % de plus que les femmes.**

Ces dernières occupent majoritairement les postes les moins payés et à temps partiel, 70% des emplois sont précaires et 80% sont à temps partiels et occupés par des femmes.

Dans certains métiers, que ce soit dans le commerce ou la restauration, la maternité fait encore partie du domaine du risque :

- ➔la difficulté de retrouver son emploi après un arrêt maternité ou un congé parental,
- ➔la pénibilité de certains postes entraînant un nombre croissant de « fausses couches » ou d'accouchements prématurés,
- ➔la discrimination liée à l'absence pendant la période de grossesse mais aussi liée aux jours pris pour garder un enfant malade,
- ➔la pénalisation dans la carrière professionnelle et dans la pension retraite.

De manière générale les femmes sont souvent victimes de violences sexistes et sexuelles sur leur lieu de travail.
Dans la vie quotidienne 80% des tâches ménagères sont toujours assurées par les femmes.
Nous vous proposons de nous rencontrer pour discuter et, au-delà des constats, réfléchir ensemble à faire de **l'égalité** une **priorité** dans notre activité syndicale.

Au travail, dans la vie, gagnons l'égalité !

➔ *Quelle prise en compte dans nos syndicats ?*
➔*A nous d'organiser des rencontres, des débats au sein de nos entreprises et établissements sur cette thématique trop souvent laissée de côté car nos agendas sont trop chargés !*

Restons vigilant(e)s, le matériel confédéral devrait bientôt arriver !

20 Janvier : ➔AG des syndiqué(e)s de "l'énergie 73" transformée en AG de luttes pour les départements 38,73 et 74 !

➔AG du syndicat ARKEMA La Chambre. Notre Camarade Roland passe la main…

24 Janvier :

➔Audience solennelle de rentrée du Tribunal des Prud'hommes de Chambéry. L'occasion de dénoncer l'état de la Justice en France et de faire vivre nos propositions pour un Code du Travail du XXIème siècle.

➔Diffusion du Film "*LES MAUX DU TRAVAIL*" à l'auditorium du CHS de Bassens à 18 H

➔Ouverture du nouveau procès de Total Carling suite à l'explosion de l'usine AZF Total à Toulouse le 21/09/01. Rappelons-nous….. 31 morts, des milliers de victimes. Premier procès : la responsabilité de Total est reconnue. Cette décision est annulée en Cassation grâce à la ribambelle d'avocats de la multinationale.

25-26-27 Janvier : Caravane des saisonniers en Savoie.

27 Janvier : AG des retraités de St Gobain, L'occasion de rendre hommage à Henri Maréchal et Raymond Michellier.

30 Janvier au 3 Février : Niveau 2 : de nouveaux dirigeants pour notre CGT

31 Janvier au 1er Février: CCN à l'ordre du jour : Luttes et AQVS !!

1er Février : Action des ATSEM

2 Février : Action chez les Cheminots

6 Février :

➔CE de l' UD : Reconquête de l'Industrie et des Services Publics

➔AG des syndicats des Douanes : à la reconquête du travail.

7 Février : "Les filles de SPIREL" au tribunal à Albertville

10 Février : Réunion des syndicats de l'Industrie en 73

17 Février : Journée d'étude en Maurienne sur " La loi "Travail" n'entrera pas dans l'entreprise"

22 Février : Assises Confédérales de l' Industrie à La Villette : 1000 CGT réunis !

7 Mars : Action dans les Fonctions Publiques et l'Action Sociale.

8 Mars : Journée Internationale de lutte pour les droits de la Femme :

" N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis.

Vous devrez rester vigilantes votre vie durant."
Simone de Beauvoir.

1600

C'est en 2 mois, le nombre de repas servis en moins au restaurant interadministratif des cheminots de Chambéry.

En cause, l'organisation du travail qui limite à 1/2h le temps de repas de certains cheminots et aussi la suppression des places de stationnement à proximité à cause du nouveau plan de déplacement urbain de Chambéry.

Rappelons que la CGT revendique la restauration collective pour les salariés pour mieux se nourrir.

56 Milliards

Montant des dividendes versé aux actionnaires par le CAC 40 en 2016.

+ 13% par rapport à 2015

Le coût du capital des ex EDF-GDF de 2005 à 2016, c'est :

60 milliards de dividendes

377 % d'augmentation pour les dividendes versés.

A savoir :

Un milliard de dividendes =

c'est une augmentation de 142€ par mois par agent

Ou

15 206 créations d'emplois.

SOIREE THEATRE

« 36, la vie est à nous ! »

MERCREDI 8 FEVRIER à 20 H

Auditorium du CHS BASSENS Entrée : 5 €

Questionner le contexte social politique de la France des années 1934/1936,
Observez les similitudes avec notre époque,
Tenter de s'interroger et peut être de trouver l'élan de s'extraire d'une forme de fatalisme,
Un élan populaire et fraternel,
… Qui sait, le rêve n'est –il pas humain ?

I.H.S. … POUR QUI ? POURQUOI ?

« C'est à la fin de son mandat de Secrétaire Général de la CGT que **Georges Séguy créa l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Confédération**, il en restera Président d'honneur jusqu'à sa disparition ; pour quoi faire ? me direz-vous ? Après toute une carrière syndicale il avait eu le temps de voir comment les médias et les historiens ayant pignon sur rue réécrivaient l'histoire du mouvement ouvrier à leur sauce ; il décida de regrouper ses archives (*il fut le premier SG à le faire*) et demanda à toutes les organisations de la CGT de veiller à la conservation de leurs archives afin de pouvoir mettre à la disposition des futurs chercheurs, ou historiens les documents CGT et non pas la version que peuvent en conclure les journalistes.

Cet Institut confédéral fut suivi par la décentralisation aux Comités régionaux CGT puis aux Unions départementales CGT ; parallèlement les Fédérations syndicales créèrent leur I.H.S. pour **conserver leurs archives.**

Il n'est qu'à voir le traitement de l'information du décès de Georges Séguy qui nous a quitté en Août dernier (12 secondes pour le journal de 13 H de France 2) par rapport au battage qui a été fait pour un autre ancien Secrétaire Général, François Chéreque de la CFDT, aucun doute n'est permis, les médias ne sont pas de notre côté.

Ecrivons donc l'histoire nous-mêmes !

Donnons-nous en les moyens !

Pour sa 21ème année d'activité, l'I.H.S. aura à renouveler son bureau, à définir ses activités et continuer son renforcement par de nouvelles adhésions ; c'est à cet effet que nous inviterons à notre Assemblée Générale courant février tous les adhérents afin d'être toujours plus à l'écoute de nos organisations.

Vous trouverez, à la fin du bulletin départemental , un bulletin d'adhésion 2017, nous vous demandons de nous le renvoyer rapidement avec votre règlement, soit vous n'étiez pas encore adhérent à notre I.H.S. et il n'est pas trop tard pour y remédier.

Jean Paul Desêtres

Bulletin d'adhésion 2017

Institut CGT d'Histoire Sociale de la Savoie

- Individuel .....16 €
- Étudiant et chômeur.....5 €
- Syndicat ou Section Retraités < 150 adhérents .....40 €
- Syndicat ou Union Locale CGT > 150 adhérents :.....60 €
- Comités d'entreprise ou Associations : .....90 €

Nom :.....Prénom :.....

Ou : Syndicat... .....CE..... Section de Retraités.....Association...

(rayer les mentions inutiles) .....

.....

Adresse :.....

Code postal : .. .. Ville :.....

Adresse internet :.....@.....

Bulletin à renvoyer à :

l' IHS / CGT / SAVOIE
77 rue Ambroise Croizat BP 50307 73003 CHAMBERY CEDEX

ou à : ihs-cgt-savoie@wanadoo.fr, ou desetres.jpaul@wanadoo.fr

Si vous ne souhaitiez plus être adhérent à notre IHS, faites nous le savoir par retour du courrier ou par courriel.

Si vous avez des remarques, critiques voire des encouragements à nous transmettre, n'hésitez pas à utiliser le verso de ce bulletin, d'avance merci . DJP